

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-sept du mois de juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Benoit DHORDAIN, Maire.

Étaient présents : M. DHORDAIN Benoit, Mme RIBEIRO Maria, M. LESNES Jean-Nestor, M. MAZURET Clément, M. DELEPLANQUE Benoit, M. MAISON François, M. MAURAGE François-Xavier.

Absents excusés : Mme CORBIER Blandine, Messieurs LEMOINE Jean-Paul, BACQUET Cédric, M. PETIOT Gerald.

Absents non excusés : M. LEFEBVRE Jordan, M. CAVRO Guy.

Secrétaire de séance : Mme RIBEIRO Maria.

Ayant donné pouvoir écrit, conformément à l'Article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : M. PETIOT Gerald à M. DHORDAIN Benoit.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 22 juin 2017 qui est approuvé à l'unanimité.

1) Décisions modificatives

M. Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient d'établir des modifications budgétaires comme suit à la section investissement :

Dépenses chapitre 23, article 2315 Installation, matériel et outillages techniques :-70 000 € /Dépenses chapitre 23, article 2312 Agencement et aménagement de terrains : + 70 000 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives budgétaires comme indiquées ci-dessus.

2) Travaux rue Arthur Covlet et rue du Mesnil

Monsieur Le Maire explique au conseil la fin de la collaboration avec le cabinet OSMOSE de Roubaix, il propose de solliciter le bureau d'études PADE INGENIERIE.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre VRD relative à l'aménagement de trottoirs et à l'enfouissement de réseaux rue Arthur Covlet et rue du Mesnil avec le bureau d'études PADE INGENIERIE de CAMBRAI (59).

Intervention de Monsieur DEBARGE du SIDEC (Syndicat Intercommunal D'électricité du Cambrésis) qui explique au Conseil Municipal la prise en compte sous forme d'une subvention de l'enfouissement des réseaux par le Département suite aux travaux le long de la RD 157.

Les travaux pour l'aménagement des trottoirs et l'enfouissement des réseaux rue Arthur Covlet et rue du Mesnil s'élèvent à 201 981,55 €.

Le plan de financement est fixé comme suit :

Réserve parlementaire : 8 000 €/Département : 28784 €/Fonds de concours : 25 000 €/Commune : 140 795, 55 €

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents et à effectuer toutes les démarches nécessaires pour le bon déroulement de cette opération.

3) Modifications statutaires du SIDEN-SIAN

Après délibération, le Conseil Municipal approuve les modifications de l'article IV du syndicat.

4) Retour à la semaine des 4 jours à l'école

Suite aux dérogations sur l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, le Conseil Municipal réaffirme conjointement avec les membres du Conseil d'école le retour à la semaine des 4 jours dès la rentrée 2017-2018.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20H30.